



## Jeunes & Régionales 2019

### **Débat sur l'économie et l'emploi**

avec

Isabelle Emmery (PS)

Bruno De Lille (Groen !)

David Weytsman (MR)

Pascal Dujardin (UCM Bruxelles)

7 février 2019

Isabelle Emmery : ... Le pouvoir régional c'est (inaudible) un emploi à travers une institution qu'on appelle Actiris. Mais l'emploi dépend aussi - bien-sûr, on aura l'occasion d'en parler – de la formation. La formation, c'est, pour les Bruxellois francophones, Bruxelles-formation. Il y a un équivalent aussi pour les Bruxellois Néerlandophones. Comme on vous l'a expliqué, je suis dans la majorité. Donc il est clair qu'en terme d'actes concrets, la majorité est à la manœuvre à travers un ministre qui le ministre Gosuin. Et quand une parlementaire de la majorité, j'accompagne ses politiques plus que je ne les remets en question. Alors, bien-sûr, pour une parlementaire comme moi, ce n'est pas uniquement (inaudible) tout le temps. C'est aussi lorsque les projets du ministre qui mets en condition, c'est de pouvoir les corriger, les amender. Parce que je recueille comme témoignages comme le terrain – et qui me dit que il y a des améliorations qui peuvent être apportées. Mon poids politique, mon pouvoir, c'est d'appuyer la politique de la majorité. Donc c'est le ministre Gosuin. Ne me demandez pas à ce stade de la détailler. Mais il y a eu, en deux mots, une grande entreprise qui a été réalisée par la majorité actuelle sur l'activation des chômeurs. Je ne sais pas si j'ai l'occasion de la détailler, mais peut-être qu'on y reviendra.

L'activation des chômeurs : c'est-à-dire que les personnes qui sont demandeurs d'emploi ont un avantage - qui est réceptionné par l'entreprise qui les engage - d'activation qu'ils adressent au chômage par une aide publique. Ça c'est un grand pilier de la réforme pour que plus vite les gens soient dans des conditions d'activation qu'on appelle « le statut activa ».

La deuxième grande entreprise, ça a été de mettre en action – ce qui vous concerne probablement tous bientôt. C'est la garantie de jeune qui a été établie au niveau européen. C'est-à-dire que pour des jeunes – c'est 30 ans dans les critères, mais on l'a élargi aussi. Retenez 30 ans. C'est la voie, après la sortie des études, un stage ou un emploi. Et si, aux sorties d'étude, on n'a pas ni un stage ni un emploi, c'est de se remettre dans une filière de formation. J'ai été vraiment succincte.

Présentateur : On va demander aux personnes du panel, qui ont une tâche difficile parce qu'elles découvrent les questions sur le vif, de ne pas répondre trop longuement. Et aussi, on va essayer que vous ayez la parole suffisamment souvent. Est-ce que vous avez vraiment des choses importantes à ajouter ? Parce que vous aurez l'occasion de vous exprimer encore sur d'autres questions. Donc à moins que vous n'avez vraiment quelque chose d'important à dire, je vais passer la parole à la salle. Monsieur De Lille, vous vouliez ajouter quelque chose ?

Bruno de Lille : Je vais quand même profiter de cette occasion. La question de « Combien de pouvoir est-ce que vous avez ? Comment est-ce que vous pouvez peser sur ce qu'il se passe à Bruxelles ? ». C'est évidemment, quand on regarde les faits, il faut constater qu'on n'a pas beaucoup de poids. Je ne suis pas ministre, je suis dans le parlement. Je suis dans l'opposition, donc ça veut dire que je contrôle et que je donne des commentaires. Mais je ne suis pas à l'exécution. En plus, on est à Bruxelles. Donc, souvent, il y a des gens qui disent que c'est l'incompétence de Bruxelles. Il y a l'enseignement qui joue un rôle sur les communautés qui font cela. Il y a toujours une partie qui est au niveau fédéral. Et donc on n'a pas toujours toutes les clés en main pour faire quelque chose. Et oui, on peut dire ça. On peut accepter le fait qu'on est petits. Qu'on n'a pas tout en main. D'un autre côté, je pense que le pouvoir, c'est vous aussi. Un parlementaire, ou quelqu'un qui veut peser sur la question, il écoute. Et les gens qui veulent ça donne une voix à ces gens. Et si on écoute bien et qu'on est vraiment les

porte-paroles de la population, selon moi, le ministre va écouter. À ce moment, les différents niveaux veulent travailler ensemble. Et donc, tout dépend de comment on fait ce genre de choses, de comment on voit son propre rôle. Moi je pense qu'un parlementaire dans la société civile qui veut se laisser entendre – ou vous, vous avez beaucoup plus de pouvoir que ce que vous ne le pensez.

David Weytsman : La question est plus que pertinente. Il y a presque un élément philosophique. Je partage ce que mes collègues ont dit. Mais est-ce que finalement, la politique peut avoir un impact sur le chômage ? Il y a déjà eu des déclarations dans la presse, les 30 ou 40 dernières années, que cela soit de politiques ou de présidents de la république française, qui ont dit que contre le chômage on ne peut rien faire. Et pourquoi ? Et bien parce que la meilleure façon de répondre à la problématique du chômage, c'est de créer de l'emploi. C'est un peu la phrase que Charles Michel dit tout le temps « Job, job, job,... ». Mais comment on crée de l'emploi ? De deux façons, soit on crée de l'emploi par la fonction publique. C'est-à-dire que c'est les ministères qui engagent, c'est des ASBL subsidiées qui engagent, des communes qui engagent, c'est les écoles qui engagent,... Et c'est, en particulier dans le sud du pays, une grosse façon de créer de l'emploi. La seule difficulté, c'est que si le pouvoir publique crée de l'emploi, ça va créer de la dette également. Donc il y a un équilibre à avoir

La deuxième façon, c'est simplement d'aider les entreprises à avoir une croissance qui augmente, à créer de l'emploi et accompagner les chômeurs individuellement, on va y revenir. Et nous, ce qu'on doit faire comme politique, quel que soit notre niveau de pouvoir, que cela soit au niveau de la communauté française avec l'enseignement, au niveau de la région Bruxelloise au niveau fédéral, c'est de participer à cette création d'emploi et de démontrer notre capacité à avoir un impact au niveau Belge. Parce qu'il faut reconnaître que la création d'emploi, elle est aussi tirée par ce qu'on appelle un peu honteusement « la conjecture internationale ». En gros, quand l'économie mondiale va bien, ce qui est plus ou moins le cas pour le moment. La croissance avance donc on crée de l'emploi. Ce que la Belgique doit faire, tout niveau de pouvoir confondu, c'est accompagner. Donc, à moi de répondre : « Est-ce que la politique peut faire quelque chose pour le chômage ? » Oui très certainement. Individuellement et par des mesures de création d'emploi. Mais tous les politiques ne partagent pas mon avis.

(Quelqu'un dans la salle : Capitaliste.)

Pascal Dujardin : Juste un petit mot pour un peu illustrer ce qui a été dit par mes collègues. Moi je ne représente pas de groupe politique. Comme vous l'avez compris, l'Union des classes moyennes est une Union créée en 1947, un peu comme la sécurité sociale en Belgique. En fait, ce sont des entrepreneurs, de petits indépendants – moi je représente surtout les petits indépendants, c'est-à-dire le commerçant qui est en bas de votre immeuble, chez qui vous allez chercher votre sandwich. On ne représente pas les grandes entreprises, même si on en a quelques-unes dans nos membres. Mais malgré tout, on représente une moyenne de 100.000 entreprises, avec une moyenne de 9 emplois par entreprise. On représente entre 500.000 et un million d'emplois. Je le disais à ma fille avant qu'elle aille manifester pour le climat : seuls, on ne va pas vous écouter. Mais quand vous allez être nombreux... Toutes les personnes ici dans la salle. Vous allez manifester pour le climat ou pour l'emploi – parce qu'on peut aussi manifester pour l'emploi. Et le poids, c'est simplement la somme de toutes les

personnes qui ont une conviction face aux politiques. Et je ne dis pas qu'il faut les combattre. On a besoin d'eux parce que c'est eux qui font les lois.

Présentateur : Merci, merci. Alors, j'étais dans un groupe qui préparait des questions pour l'activation des chômeurs. On a 6 questions. L'autre groupe en a certainement un certain nombre. Alors, allons-y.

Intervenant 1 : Bonjour, je viens aussi de l'institut Reine Fabiola. Dans notre groupe, on s'est posé la question de comment aider les immigrés qui ne maîtrisent pas le français ou le néerlandais à trouver du travail.

Présentateur : On va essayer que vous n'ayez pas trop trop la parole par rapport aux questions. Peut-être privilégier à chaque fois deux d'entre vous ? Est-ce qu'il y en a deux d'entre vous qui souhaitent répondre à cette question ? Allez-y.

Pascal Dujardin : Alors, moi je vais parler comme entrepreneur. Je suis moi-même entrepreneur dans le recrutement. Donc je m'occupe des gens. La question d'aider les immigrés... Vous avez raison, il n'y a pas seulement les immigrés, il y a beaucoup de personnes qui ont une problématique en terme de formation et c'est la grosse problématique à Bruxelles, c'est parfois le manque de qualifications.

Mais revenons à votre question : « Comment aider les immigrés qui ne parlent pas bien le français ? ». Ça c'est un rôle que chaque personne devrait jouer, mais aussi les entrepreneurs. Les entrepreneurs sont là aussi pour mettre ces personnes au travail et à leur donner des formations. Maintenant ce n'est pas toujours évident parce que si vous avez une personne qui ne parle pas le français et que vous devez le mettre devant un appareil, un ordinateur, vous ne pouvez pas directement le mettre. Mais comment les aider ? Simplement en leur donnant des formations. C'est pour ça qu'on a créé des instituts de formation. D'ailleurs les entreprises ont elles-mêmes créé des instituts de formation. Je suis administrateur à l'EFPP. Je ne sais pas si vous connaissez l'EFPP. L'espace Formation PME à Bruxelles, à Uccle, qui forme les classes moyennes. Donc vous voyez que la population, les entrepreneurs prennent en charge la formation. Il y a bien-sûr aussi la formation classique, celle qui est gérée par la communauté française. Ce que nous pouvons faire aussi, c'est faire pression sur ces différents organismes pour que les formations en langue soient mises en place. Et pas seulement de parler français, pour tous les francophones ici, de parler le néerlandais, puisqu'à Bruxelles, c'est aussi une langue qui est fort plébiscitée. Chacun d'entre nous peut faire quelque chose, et les entreprises sont prêtes aussi à prendre leur charge par rapport à la formation. Maintenant elles ne peuvent pas tout faire, parce que donner des cours de français, ce n'est quand même pas donné à tout le monde. Un entrepreneur ne peut pas donner lui-même son cours de français. Mais on met en place des collectifs d'intégration, par exemple.

David Weitsman : Oui, donc, un : une formation en langue directement. Après, ce n'est pas suffisant. Pourquoi est-ce que l'emploi est plus qu'une priorité ? Parce qu'on se rend compte que si vous n'avez pas d'emploi, c'est difficile de trouver un logement. C'est difficile de payer ses factures car on n'y comprend rien. C'est difficile parfois même de s'intégrer dans la société quand on vient d'arriver. Et c'est tout ce qu'on va appeler un peu pompeusement la cohésion sociale qui dessine une ville. Donc, ce qu'on demande nous, c'est qu'en complément de ces

cours de langue qui sont donnés directement, c'est qu'on identifie des métiers qui ne nécessitent pas toujours la maîtrise d'une des deux langues. Ça permet à ceux qui viennent d'arriver d'être directement confrontés au milieu du travail tout en se formant à côté. Notamment au niveau d'une langue. Donc : avoir directement un job.

Deuxièmement, ce qu'on demande, c'est de renforcer une politique qui est mise en place. De façon générale, même dans l'opposition, on reconnaît qu'il y a beaucoup de choses qui sont bien faites par ce gouvernement, notamment en terme d'emploi et de formations. La seule chose c'est qu'on veut y mettre la priorité notamment sur (inaudible). Qui dit priorité dit budget supplémentaire. Il y a une politique qu'on doit amener, c'est le mentorat. Faire en sorte qu'il y ait une discrimination positive vis-à-vis de ces personnes qui viennent d'arriver, qu'ils soient accompagnés. Parce que si on leur donne un travail directement qui nécessite peu d'utilisation de langue, il faut évidemment qu'ils soient dans une perspective de progrès social. C'est pour que dans un an ou dans 18 mois, ils aient une maîtrise de la langue et évoluent vers un autre métier. Mais la mise à l'emploi directement, c'est la priorité. Ce que je veux dire par là, de manière très concrète, c'est qu'une personne qui arrive ne doit pas attendre 1 an pour se former et deux ans pour apprendre la langue. Elle doit apprendre la langue et en même temps on doit lui proposer un job directement. Et il y a des jobs qui ne nécessitent pas de parler parfaitement le français.

Présentateur : Merci. Je vais les frustrer un peu. J'ai quand même entendu Mr. Weitsman lancer quelques fleurs à la majorité dans le domaine de l'emploi. Mais je vais prendre une nouvelle question. C'est de Sainte-Marie à Saint-Gilles ? C'est ça ?

Intervenant 2 : Oui, c'est ça. D'après vous, est-ce que la mesure qui a abaissé l'âge d'accès aux allocations d'insertion à 25 ans a-t-elle porté ses fruits ?

Présentateur : Peut-être alors du côté de Madame Emmery ?

Isabelle Emmery : Je me disais que je pouvais peut-être lier la question à... Vous écoutez un petit peu plus ce que le gouvernement met en œuvre pour la garantie jeune, qui est cette fameuse mesure Européenne qui est déclinée dans (inaudible).

(Brouhaha)

Il y a une frustration sur une question ou... ?

Présentateur : Allez-y, allez-y.

Isabelle Emmery : Que dit cette mesure ? Elle dit qu'après 6 mois de la sortie des études, tous les jeunes doivent d'office avoir accès à un stage, à un emploi, ou refaire une formation. Donc, ça c'est vraiment important. Et dans ce cadre-là, il y a aussi cette mesure qui vise à permettre aux moins de 25 ans d'avoir ce fameux contrat d'insertion qui leur permet de mettre vraiment un pied dans le monde du travail. Il n'y a rien de pire que de rester sur le carreau trop longtemps et de perdre ses repères ou perdre toute confiance en toi. Donc je pense que cette allocation d'insertion dont on a abaissé l'accès à... Ou plutôt augmenté la perspective d'accès en terme d'âge, est une mesure difficile qui a été prise à un moment d'une histoire politique.

Je ne pense pas que c'était la meilleure mesure à prendre, mais je crois aussi qu'en matière d'activation pour les jeunes, il y a eu des réponses du côté de la garantie jeune qui permet aux jeunes d'avoir cette expérience professionnelle très vite. Avoir des partenariats qui sont ceux aussi de l'entreprise et du monde de l'information.

Présentateur : Monsieur De Lille, vous vouliez répondre ?

Bruno de Lille : Évidemment, avec Écolo et Groen!, on est favorable au fait que le gouvernement prend des mesures pour ouvrir l'accès au travail plus facilement aux jeunes qui sont depuis tout un temps sans emploi. Mais on est tout de même aussi un peu critique. Parce que c'est bien de donner des stages, de donner des choses qui poussent. Je ne suis pas francophone, donc désolé si je dis des choses qui sont un peu étrange. Donner des coups de pouce aux employeurs pour accepter ces jeunes, on est pour tout cela. Mais on veut aussi voir si c'est structurel ou pas. Si ce n'est pas « Voilà, on accepte quelqu'un. Après, il a fait son stage ou sa période d'entreprise et on le remplace. Il est de nouveau sans emploi ». C'est trop tôt pour dire si ce sont des mesures structurelles. Là, on est un peu sceptiques parce qu'on a des doutes. Deuxième chose sur laquelle on est assez critique : le gouvernement a mis énormément d'attention sur les jeunes. Ce qui en soi, est bien. Mais on a quand même constaté que le groupe des personnes de 50+ est un groupe qui a de plus en plus de difficultés pour garder son travail. Ou, si eux perdent leur travail, de retrouver un travail. Et ça c'est quelque chose que notre gouvernement n'a pas fait du tout. Et je pense qu'une bonne politique d'emploi a une attention pour tous les groupes qui sont en difficulté. Et là, nous constatons qu'on a pris le groupe qui est le plus sexy pour la presse et on a oublié les personnes qui sont plus vieilles et qui ont plus de difficultés pour trouver leur voix dans la presse.

Présentateur : Si vous permettez, je vais continuer à prendre des questions. Si vous voulez revenir lors de vos interventions sur ce qui a été dit, cela sera l'occasion aussi. Je cherche encore une question sur l'activation des chômeurs.

Intervenant 3 : Bonjour, moi aussi je viens de (inaudible). On a débattu tout à l'heure. On se demandait, concernant le plan Activa, pourquoi encourager les jeunes à s'inscrire au chômage pour profiter du plan Activa et être ACS alors qu'on met en place des politiques d'activation assez strictes ? On incite les jeunes à s'inscrire au chômage pour pouvoir profiter du plan Activa. Par exemple, nous on est concernés par ça parce qu'on sort cette année. On termine nos études de quelque nature. Il y a beaucoup de crèches qui demandent qu'on soit ACS ou Activa pour pouvoir nous engager. Mais du coup, on est forcés d'aller au chômage pour aller travailler. À côté de ça, vous mettez des politiques d'activation strictes pour le chômage.

Présentateur : Qui souhaite répondre à cette question ? Monsieur Weitsman ?

David Weitsman : Juste pour répondre sur la garantie jeune. Je pense que c'est une nécessité qu'on la remonte à 30 ans. Effectivement, c'était une priorité du gouvernement et il a bien fait de travailler sur les jeunes. Pourquoi sur les jeunes ? Parce que tout simplement c'est l'avenir et que si on les met au travail et qu'on s'assure qu'ils aient un début de carrière... Il fallait faire des priorités et moi je soutiens ça. La priorité c'était les jeunes. Après, nous on demande de travailler sur toutes les tranches d'âge. Je le dis d'emblée car je suis dans

l'opposition, c'est qu'il y a beaucoup de bonnes choses. Il y a beaucoup de mesures qui encouragent et accompagnent vers un emploi. Et Donc c'est très difficile pour moi d'aller dire « Ça c'est mauvais, ça c'est mauvais... ». Par contre, ce qu'il y a de manière très général en Belgique, qui n'est pas une habitude et en particulier de ce gouvernement Bruxellois, c'est d'avoir un peu d'évaluation des politiques. Parce que quand on a une enveloppe de 100, 100.000, 100 millions, 100 milliards, et qu'il faut l'affecter, il faut faire des choix. Il y a des mesures d'accompagnement qui sont efficaces, il y a des mesures qui ne sont pas efficaces. Donc ce qu'on devrait faire d'emblée c'est une évaluation de toutes les politiques et les réorienter. Il y a certaines initiatives - notamment, Bruno vient de le dire – sur les personnes plus âgées sur lesquelles on aura peut-être orienté des moyens.

Pour revenir à votre question, je partage à 200% votre avis. Au début, on avait un marché de l'emploi dans lequel il y avait vraiment des niches de personnes soit infra qualifiées, soit des niches de personnes que l'on savait que si elles restaient au chômage plus de deux ans, et bien c'était une difficulté pour leur mise en place future. Aujourd'hui, on se rend compte que ces conditions sont beaucoup trop strictes. On souhaiterait – et c'est pour ça que j'ai parlé d'emblée d'un vrai débat à priorité budgétaire, vu que ça va coûter de l'argent. Ce qu'on souhaiterait c'est un accompagnement, un coaching presque individualisé. On doit effectivement revoir tout le mécanisme d'Actiris. Il faut que derrière, des gens qui sont du monde du travail expliquent, fassent du monitorat, accompagnent, plutôt que de rentrer dans des catégories qui excluent. Moi je connais des gens qui sont exclus d'un ACS parce qu'ils ont fait une étude un an en trop, soit parce qu'ils n'ont pas de semaines de chômage suffisant. Ça ce n'est pas efficace. À mon sens, il faut faire un audit de ces politiques là et on se rendra compte qu'il faut un peu plus libérer ces conditions. Et qu'on doit finalement accompagner individuellement un certain nombre de chômeur. Ce n'est pas possible, aujourd'hui il y a entre 75.000 et 80.000 demandeurs d'emploi. Nous avons les moyens d'accompagner au moins la moitié, et c'est une priorité qu'on doit mettre en place pour le MR.

Présentateur : Madame Emmery, vous devez répondre à la question, puisque, quand-même, vous avez parlé du plan Activa tout à l'heure. Et ici, on vous interpelle par rapport à ça.

Isabelle Emmery : D'abord complètement d'accord avec mon collègue. Il faut aller au plus près des besoins de la personne qui est en attente d'emploi. Et oui, améliorer le suivi habituel. J'ai beaucoup de jeunes qui, dans mes rencontres citoyennes, quand je leur pose la question « Quel est votre contact avec Actiris ? » me disent « On ne les voit pas, on est pas convoqués pour les Interviews et donc on est un peu dans la merde ». Pour Activa, d'accord avec vous, il y a des conditions strictes. Encore que, dans ce que j'ai dit (inaudible). Il y a eu quand même un desserrement des conditions, puisque si je regarde les conditions qui prévalaient avant cette grand réforme pour accéder à Activa, il fallait attendre entre 24 et 60 mois quand on était demandeur d'emploi. On a réduit ces délais à 12 mois. Donc, c'est quand même relativement important. Et on a fait sauter cette condition d'être en attente d'emploi depuis 12 mois pour toute une série de personne. Ce ne sera pas votre cas mais je vous le dis quand même. Notamment, les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans qui n'avaient pas leur CESS. Ça c'est quand même une mesure. Et toute une série d'autres personnes. Les demandeurs d'emploi de 57 ans au moins, ceux-là, d'office ils sont dans les conditions Activa. Donc, si un employeur vient les chercher, ils auront droit à cette prime publique, ce qui est évidemment intéressant pour tout le monde. Le verrou saute aussi pour d'autres personnes. Je me

permets, vu que je suis dans la majorité, de vous dire ce qui est fait. Quand on a fait un stage d'une durée minimum de 6 mois, on est accessible tout de suite. Quand on a fait une formation professionnelle individuelle d'une durée de 6 mois aussi. Une formation en alternance, une formation professionnelle qualifiante aussi. Donc ça veut dire qu'on laisse la chance à un jeune d'y accéder tout de suite s'il est passé par la case « formation supplémentaire » après les études. Donc, il faudra évaluer ce qui est positif puisqu'ils sont en vigueur depuis milieu 2017. Donc il faudra laisser à cette politique nouvelle l'occasion d'être évaluée pour voir si on est dans le positif. Mais on a été dans moins de conditions strictes, d'après ce que vous évoquiez.

Présentateur : Je vais laisser la parole pour Monsieur De Lille.

Bruno de Lille : Si j'ai bien compris la question, ce n'était pas seulement les règles sur Activa, mais bien sur le fait que cela soit un peu idiot de dire aux gens « au lieu de trouver un travail immédiatement, tu dois d'abord t'inscrire, être sans travail pendant une certaine période pour avoir accès au travail que vous voulez ».

Isabelle Emmerly : Ou refaire une formation

Bruno de Lille : Ce n'est pas ça. Elle dit « J'ai une formation qui est pour travailler dans une crèche ». Mais toutes les crèches disent « ah non, tu dois être Activa sinon on ne te prends pas ». Et ça c'est le piège, et je pense qu'on doit être ouvert à ça parce que ce n'est pas du tout le but. Le but du système Activa est de soutenir certaines crèches. C'est pour aider les gens qui sont sans emploi et qui ne trouvent pas de travail eux-mêmes sans ces aides. Mais si on arrive dans un système où tu dois aller au chômage même si tu devais trouver du travail comme ça... C'est idiot.

Isabelle Emmerly : Dans le cas des crèches, le problème est qu'on a mêlé deux politiques. Une politique d'emploi et une politique de subventionnement à des services, à des besoins collectifs comme le fait de pouvoir mettre son enfant en crèche. Et donc, finalement, on subsidie un service par une politique d'emploi, et c'est ça qui fait qu'il y a cette problématique de piège dans l'activation. Je ne sais pas si vous me comprenez ?

(Non)

Donc, en fait, la crèche, pour être viable, elle s'appuie sur la politique d'emploi pour avoir des salariés moins chers alors qu'au fond, c'est le service qui devrait être subventionné de manière plus efficace pour qu'elle puisse fonctionner de manière optimale et viable. Et donc on confond deux niveaux de politique, ce qui fait que le travers de cette politique d'activation fini par se retourner contre les gens qui sont formés.

Présentateur : C'était important qu'il y ait une réponse sur cette question-là, très pointue. Et qui concerne concrètement un certain nombre d'élèves ici, dans les puéricultrices qui sont là. L'autre groupe qui travaillait sur l'activation des chômeurs est aussi concernés puisqu'ils arrivent en fin de qualification sur l'infographie. Eux aussi ont ce type de problématique. Je vois que le temps avance, qu'on va devoir passer peu à peu à un autre thème. Je sais qu'il y a toute une série de questions, donc je propose de récolter trois questions. Et alors, je donnerai

la parole successivement. C'est le moment ou jamais de poser vos questions sur l'activation des chômeurs.

Intervenant 4 : Bonjour. Je viens de l'institut Sainte Marie à Saint-Gilles. Je suis élève de 6<sup>ème</sup> qualification en infographie. Pour un peu nuancer les questions précédentes, je vais demander « Est-ce que vous ne trouvez pas ça aberrant qu'aujourd'hui les étudiants doivent faire un choix de survie entre continuer des études supérieures et être diplômés mais peut-être dépasser l'âge du revenu d'intégration qui pourrait par la suite les aider à trouver un emploi ou alors ne pas faire d'études supérieures et prendre le risque de ne pas être assez qualifiés et ne trouver que de petits boulots, voir même aucun boulot du tout. » Comment mieux l'expliquer ? Aujourd'hui, des étudiants - on est beaucoup à être concernés – qui vont sortir d'ici quelques mois de la 6<sup>ème</sup> ou de la 7<sup>ème</sup> professionnelle, on doit faire un choix de survie entre continuer de nos études et dépasser l'âge - ou être dans une fourchette très courte – pour le revenu d'intégration. Alors qu'en plus de ça, il faut refaire des formations ou autre par après qui permettent d'avoir un emploi. Parce que les employeurs nous demandent d'être qualifiés pour du travail, mais pour être qualifiés, il faut déjà avoir fait du travail. En même temps on a nos études à côté. Il y a tout une espèce de piège. On doit faire des choix compliqués. J'ai l'impression que dans les deux cas on se retrouve dans une situation difficile qui a en plus été empirée par toute cette politique d'activation un peu oppressive.

Présentateur : Donc ici, on est face à un cas concret de jeunes qui terminent leurs études. Deux autres questions sur l'activation.

Intervenant 5 : J'avais une réplique par rapport à Activa.

Présentateur : Une réplique par rapport à Activa ? D'accord.

Intervenant 5 : Vous avez dit que les études qualifiantes, elles avaient directement droit à Activa... Mais nous, on est des options qualifiantes et ceux qui sont sortis l'année passée n'ont pas droit directement à Activa et doivent faire leur (inaudible) pour pouvoir y accéder.

Présentateur : Une autre question encore ?

Intervenant 6 : J'ai une dernière question. (inaudible). N'est-ce pas irresponsable de vouloir diminuer le taux de chômage à coups de plans d'activation quand on voit que le nombre de bénéficiaire du CPAS est en augmentation. Quel avenir pour le CPAS et surtout pour ceux qui n'y ont pas droit ?

Présentateur : Donc, 3 questions. La première je vais l'adresser à Madame Emmery, puisque c'était à elle que c'était adressé. La question donc des 12 mois d'attente. Après je vous propose que vous répondiez successivement aux deux autres questions.

Isabelle Emmery : Vous avez tout à fait raison, les 12 mois tombent sur les moins de 30 ans (inaudible), ce n'est pas votre cas. Mais Activa, il faut savoir que c'est une politique qui vise des groupes cibles. Donc, qui a-t-on envie d'aider par cette politique ? C'est sans doute les jeunes les moins qualifiés. On se dit que quand on a un diplôme de puériculteur ou puéricultrice, il y a une demande, on doit pouvoir trouver de l'emploi. Dans ce cas-là, vous

devrez attendre 12 mois. Ce n'est pas le cas pour les moins qualifiés, pour ceux qui doivent encore se former. Ce que j'expliquais tout à l'heure, c'est que l'effet pervers de cette politique, elle trouve son explication dans le fait que les crèches, probablement parce que le financement pour le service n'est pas octroyé par la collectivité, trouvent leur viabilité dans la politique d'emploi. Ce qui, dans le fond, n'est pas correct. Sans doute que la solution serait de revaloriser le financement des crèches pour pouvoir payer le prix réel de ce que coûte un enfant en crèche. Et de ne pas s'appuyer sur des politiques d'emploi, qui elles sont là pour remettre à l'emploi les moins qualifiés. Ceux qui ont le plus difficilement accès au marché de l'emploi. Parce que vous, quand vous allez sortir de l'institut Reine Fabiola, vous avez un métier en main. Vous avez un métier qui est demandé. On sait qu'à Bruxelles, le taux de couverture pour les crèches elle est de 30%. Donc c'est clair qu'il y a une demande. Votre métier il est nécessaire, et vous avez bien raison de vous insérer dans cette filière-là. Mais c'est le secteur lui-même qui ne trouve pas son financement nécessaire et qui est obligé d'aller finalement chercher des fonds dans des politiques qui ne sont pas vraiment faites pour ça. Qui sont des politiques d'emploi. Pour activer des personnes qui ont moins de diplômes que vous.

Présentateur : Qui sont depuis plus longtemps au chômage.

Isabelle Emmery : Voilà. Qui sont moins employables.

Intervenant : Inaudible

Isabelle Emmery : Et du coup c'est un effet pervers, en effet, pour ceux qui ont une qualification

Intervenant : En fait quand on fait des études... (inaudible)

Isabelle Emmery : On s'est bien rendu compte de ça et on a essayé de réduire le gap. On est partis quand même de 24 à 60 mois, on est quand même arrivés maintenant à 12 mois. Mais c'est probablement encore trop par rapport à votre profil, c'est clair.

Présentateur : Je crois qu'on a bien compris l'enjeu ici. Je vais proposer aux trois dernières personnes de se positionner par rapport au deux autres questions. Sur le dilemme de prolonger les études ou de passer directement sur le marché de l'emploi. Puis la question du renvoi du CPAS d'un certain nombre de personnes qui, du fait de la politique d'activation du chômage, sont sanctionnées. Monsieur Weitsman ?

David Weitsman : J'aimerais bien amener tout d'abord un petit élément de réflexion qui appartiendra à chacun. Ici, on est dans des considérations de niche parce qu'on a pas abordé la question globale. Quel est le bon niveau du coût de l'emploi ? Aujourd'hui, si vous gagnez 1000€ que vous avez dans votre poche – et on n'a pas parlé du gouvernement fédéral, on pourrait en parler qui (inaudible). Vous coûtez à votre employeur entre 2500 à 3000. C'est-à-dire que votre employeur paye 3000 et que vous avez dans votre poche 1000. La différence entre 3000 et 1000, c'est notamment le coût de l'emploi. Quel est le bon niveau du coût de l'emploi ? On a tous des réponses différentes. Ce qui est certain à mon sens, c'est que le coût de l'emploi en Belgique est très élevé. Et c'est pour ça qu'on a essayé linéairement, au gouvernement fédéral, de le diminuer. Parce que le fait qu'il soit très élevé amène à des

mesures – excusez-moi – un peu stupides qui consistent à dire : « Celui-là, il a droit à avoir un cout de l'emploi un peu plus faible, celui-là aussi, etc. » Et on crée tellement de niches que tout le monde a droit à quelque chose mais on ne sait pas très bien à quoi on a droit. Et on arrive à des situations un peu aberrantes, comme celle que vous venez d'illustrer, où, des crèches – si elles sont publiques – sont payées par la fonction publique, doivent engager des qui sont engagés par la fonction publique et qu'ils aient des avantages payés par la fonction publique... Et ce n'est quand même plus légitime. Et j'invite d'ailleurs les Écolos et le PS à voter avec nous une diminution du cout de l'emploi. Parce que finalement, avoir plein de niches un peu partout, ce n'est pas très efficace. Donc on plaide vraiment pour diminuer ça. Pour amener un peu de hauteur dans le débat.

Deuxièmement, je veux avoir un message un peu positif aussi. Je ne suis pas un expert de tous les métiers. Mais je peux vous dire que j'en vois défiler pendant ma vie des infographistes... Et on en cherche des infographistes. Donc je ne sais pas répondre à votre question, mais je peux vous dire que vous allez avoir un métier difficile. Parce que vous allez devoir vous former toute votre vie. Ça c'est certain. Et l'intelligence artificielle, on peut y revenir, fera que l'évolution va être très dynamique. En tout cas on en a besoin. En tout cas au MR, on engage régulièrement des infographistes et on en cherche souvent. On engage souvent des très jeunes car les logiciels qui sont utilisés ne sont pas les mêmes que ceux qui ont été étudiés il y a 5 ou 10 ans. Donc je ne sais pas ce que vous devez faire au niveau privé, mais je crois en tous cas que vous avez dans votre main une formation qui est utile et qui est très valorisable sur le marché de l'emploi. Je vais vous dire la vérité, ce n'est pas le cas de tout le monde. Il y a des gens qui font des études en anthropologie, c'est plus compliqué. Infographe, on en a besoin. Donc j'ai envie de vous dire : lancez-vous. Frappez à la porte des sociétés parce qu'on a besoin de vous.

Le CPAS, c'est un débat difficile. Je crois que le professeur l'a bien illustré. Il y a à un moment donné de la carotte et du bâton. Les politiques aiment bien parler de la carotte et des encouragements... Il faut quand même donner aussi un signal à des gens en disant « écoutez, si malgré le coaching individuel, si malgré les propositions d'emploi, malgré tout cela il n'y a pas de volonté manifeste d'aller à l'emploi ». Ça, on peut le définir comme sévère, pas trop sévère, tout cela est subjectif. On doit à un moment donné dire stop. Après, quand on a pas le CPAS, on peut pas dire non plus que tout est fini. Il y a des politiques qui relèvent d'avantage du fédéral. Il y a des politiques de mise à l'emploi, notamment par les articles 60, pour avoir un premier pas vers l'emploi et pour après aller vers un emploi plus classique. Donc, ce n'est pas fini. Après, vous avez posé la question de ceux qui ne sont pas au CPAS... Ça existe. Quand je vois les politiques qui sont menées à la ville de Bruxelles pour le CPAS, il y a des personnes qu'on exclut du CPAS. C'est très minoritaire, c'est du cas par cas individuel avec beaucoup de conseillers qui examinent... Mais je vais vous donner un exemple. Il y a un mois, on a exclu temporairement une personne du CPAS parce qu'on lui avait demandé de façon répétitive de s'engager à apprendre le français. Et la personne ne pouvait pas démontrer qu'elle l'a fait. C'est enregistré, 3 semaines après elle est revenue avec la preuve qu'elle suivait des cours de français. J'espère que ça l'aura amené à un bon coup dans les fesses qui vont lui permettre d'avancer. Il y a un peu de bâton, effectivement, et un peu de carotte. Un peu des deux.

Présentateur : Je vais demander aux deux derniers intervenants de se positionner face aux questions qui ont été posées.

Pascal Dujardin : Alors je n'ai pas tellement envie de vous répondre en tant que présentant des entreprises ou même au niveau de la politique. Je vais vous répondre comme si je répondais à mes quatre enfants. J'ai quatre enfants qui ont entre 14 et 23 ans. Et c'est marrant parce qu'ils me posent exactement les mêmes questions que vous. Alors, un de mes deux fils c'est plutôt parce qu'il n'aime pas du tout étudier. Mais bon, voilà. Je suis dans le monde du recrutement. Je suis entrepreneur et employeur. Si vous n'avez pas de qualification, vous n'aurez pas d'emploi. Plus on avance dans le monde actuel, plus on va vous demander des qualifications. Et comme disait mon voisin, on va vous en demander chaque année. Vous allez devoir vous former tout le temps. Moi, je me forme tout le temps. J'ai déjà fait cinq masters. Je continuerais sûrement à en faire un si je le pouvais. Parce que je dois encore apprendre des choses. Peut-être pas que via un master, il y a d'autres façon de se former. Je crois beaucoup, notamment, à la formation en alternance. Donc travailler et en même temps se former. Et ça, c'est quelque chose qui va devenir de plus en plus fréquent. Et les entreprises auront une obligation aussi de vous former. Il faut savoir qu'il y a une partie du chiffre d'affaire de chaque entreprise qui doit être consacré à la formation. Alors on dit « l'entreprise est obligée de ». En fait non, c'est du salaire qu'on vient chercher dans votre poche pour normalement vous former. Moi je dis tout le temps à tous les entrepreneurs que je vois chez moi « si vous avez des employés qui vous demandent des formations, écoutez-les ». Pour moi, étudier c'est important. Vous allez devoir continuer. Je crois qu'il ne faut pas trop penser à si vous allez tomber dans la catégorie. J'entends bien par rapport aux crèches. Je sais que c'est un problème important. Mais ma collègue a répondu aussi : c'est un piège avec un transfert avec les subsides et la politique de l'emploi. Et bien-sûr, le politique doit y travailler. Mais de grâce, continuez à étudier. Continuez à vous qualifier. Parce qu'aujourd'hui, si des entreprises ne vous prennent pas, c'est parce que vous n'êtes pas qualifiés. Alors parfois il y a un délits de faciès. C'est ce qu'on appelle de la discrimination. Mais on y travaille aussi. Donc c'est vraiment parce que vous n'avez pas les qualifications qui correspondent à l'emploi. Donc continuez à faire vos études. Vous êtes déjà bien avancés en ayant fait ici vos 6 années. Mais il va falloir continuer. Et ne pensez pas à la politique de chômage et autre. Et j'entendais tantôt, être au chômage... Ce n'est pas ça dans le plan Activa. C'est être demandeur d'emploi et être inscrit chez Actiris. Ne parlez pas de chômage. On ne va pas vous donner une indemnité. Ce n'est pas une punition non-plus. Vous vous inscrivez sur le marché du travail comme demandeur d'emploi. Et c'est vrai que si, malheureusement, au bout d'un an, vous n'avez pas trouvé d'emploi, vous allez rejoindre le plan Activa. Je vous souhaite de le trouver avant et je rejoins mon collègue. Comme infographiste, j'en engage presque un par jours... Ce sont des métiers en pénurie chez nous. Maintenant, avec le diplôme que vous avez aujourd'hui, pour moi ce n'est pas suffisant. Et vous allez devoir encore vous former dans une entreprise avant d'acquérir les compétences dont on a besoin. L'autre piège, c'est le piège que j'entends entre le CPAS et le chômage. C'est une question qui est tout à fait louable et que moi aussi je me pose. C'est l'exclusion du chômage en fait... Je pense que le plus important, ce n'est pas de réfléchir si les personnes passent de l'un ou de l'autre. C'est de réfléchir plutôt sur toutes les méthodes qui sont mises en place pour accompagner les chômeurs. Accompagner les demandeurs d'emplois. Et la plupart des plans, celui qui a été mis en place à Bruxelles, c'est justement d'agir sur cet accompagnement. C'est que les demandeurs d'emplois soient mieux accompagnés dans leur recherche. De grâce parlez plutôt sur cette question de l'accompagnement. N'ayez pas peur d'aller marcher dans les rues pour aller contrer Actiris ou autre. J'ai parlé beaucoup avec eux, mais malgré tout il y a encore des

choses à faire. Ma collègue en parlait aussi tantôt. Les mesures d'accompagnements doivent être améliorées, plus modernes. Mais de grâce aussi, n'hésitez à pousser la porte des entreprises. Les entrepreneurs ne sont pas des gens qui ne sont qu'avec des billets de banque. Moi j'ai une entreprise. Mes employés je les connais tous. Je travaille avec eux, ce sont tous des collègues. Je connais leur famille, on fait des choses ensemble etc. Et c'est dans la plupart des cas comme ça. Il faut savoir qu'à Bruxelles et en Belgique, la plupart des entreprises sont des entreprises avec seulement neuf employés. Ne regardez pas simplement l'actualité avec Proximus ou autre. On parle ici de petites PME. N'hésitez pas en tant qu'infographistes à pousser la porte de petites PME. Et n'allez pas voir de grosses entreprises.

Présentateur : Je suis toujours un peu l'embêtant. Je vois que le temps passe et on doit passer à un autre... Être très synthétique ?

Bruno de Lille : Oui, je vais essayer. D'abord, sur la question CPAS/chômage. Je suis d'accord, s'il y a des personnes qui refusent vraiment d'accepter du travail, qu'il faut un bâton. D'un autre côté, Monsieur Weitsman dit « S'il y a un coaching et qu'à ce moment on refuse, il faut faire quelque chose ». Oui, mais le problème pour le moment est que le coaching n'est pas au top. Le coaching d'Actiris n'est pas du tout un (inaudible). Une personne chez Actiris doit suivre beaucoup trop de dossiers. Il faut travailler sur ça. Et c'est pour ça que nous trouvons que c'est bête de dire « On va vous barrer du chômage et on va vous envoyer vers le CPAS ». C'est une mauvaise règle parce que, d'abord, c'est la société qui doit vous payer. Mais, vous arrivez dans un endroit qui est moins adapté pour t'accompagner vers un travail. Donc, nous, nous préférons qu'on investisse dans Actiris et tout ça pour avoir plus d'accompagnateurs par personne qui cherche du travail. Et de ne pas aller trop vite vers le CPAS.

L'autre question, je pense que mon voisin vous avait répondu. Ce n'est pas piège. Si vous avez la chance de pouvoir étudier, il faut étudier. Parce que c'est quelque chose que vous avez pour toute votre vie. Si vous sortez et vous n'êtes pas bien formés, vous avez avoir des problèmes pendant toute la vie. Donc ce n'est pas un vrai piège, il faut étudier si vous avez de la chance. Et en plus, je vous invite aussi à être ouvert. Je veux dire que si vous avez envie d'étudier une certaine chose, ça ne veut pas dire que vous devez rester dans ce boulot pendant le reste de votre vie. On peut aussi pendant sa vie faire des études en plus. Regardez sur le marché du travail où il y a beaucoup de travail pour le moment. Et donc, ça veut dire qu'il y a beaucoup d'entreprises qui sont prêtes à vous former sur le lieu de travail. Et donc, ce n'est pas parce qu'on aime quelque chose quand on a 20 ans qu'on doit toujours aimer ça quand on a 40 ans. Donc il faut être ouvert pour changer de temps en temps aussi.

Présentateur : Merci. On pourrait continuer à discuter, sur un sujet qui nous concerne tous. Mais on doit passer à l'autre thème. C'est sur le commerce local et le centre commercial. Un petit élément de contexte, on sait qu'à Bruxelles, sur le long terme, le nombre de commerce a diminué fortement. Et qu'il y a également un développement des centres commerciaux. Il y en a encore un en projet pour le moment avec le projet Néo sur le stade du Heysel. Il y a également, et vous le savez tous, des transformations fortes des habitudes de consommation. Notamment le commerce en ligne, qui pose problème à un certain nombre de commerces qui sont sur la rue. Et donc on a aussi une région qui n'a pas toutes les compétences en matière de commerce, mais qui en a quand même quelques-unes. Notamment le travail à partir de l'administration qui s'appelle Bruxelles/économie/emploi. Ou à partir, de ce lieu, « 1819

Brussels », qui permet aux entrepreneurs d'être soutenus par la région Bruxelloise. La personne qui s'occupe de ce domaine-là c'est également la même que celle qui s'occupe de l'affectation des chômeurs. C'est-à-dire Didier Gosuin, du parti DéFi. Il y a également une commission parlementaire dont j'ai parlé tout à l'heure. La commission qui s'occupe de l'économie et de l'emploi. Et le conseil économique et social dont j'ai parlé tout à l'heure. Alors, comme le temps est un peu compté, on va essayer de changer un peu la façon de faire. Je vais prendre trois questions. Et puis je laisserai la parole. On fera seulement deux fois ce tour-là. Trois questions puis réponse des différents membres du panel. Alors qui a une question à poser ?

Intervenant 7 : Bonjour, je viens de l'institut (inaudible). Tous les acteurs semblent d'accord sur l'idée de soutenir le commerce de proximité. Mais de quels commerces s'agit-il ? Est-il accompagné d'un soutien éthique et écologiquement responsable ?

Présentateur : Tout le monde est d'accord pour le commerce de proximité, mais de quel commerce de proximité s'agit-il ? Une autre question ?

Intervenant 8 : Bonjour. Moi aussi je viens de l'institut de l'assomption. Suite aux problématiques climatiques, pourquoi continuer à construire des centres commerciaux gigantesques et donc favoriser les importations et autres pratiques polluantes ?

Présentateur : Une troisième question ? Je cherche des écoles différentes.

Intervenant 9 : Bonjour, je viens d'André Thomas. Je m'appelle Annette. Ma question est : envisagez-vous de favoriser le développement des centres commerciaux pour l'emploi ou plutôt pour le développer dans les commerces de proximité, en sachant que dans les commerces de proximité, la diversité sociale est plus importante.

Présentateur : Je vois que ce sont trois questions qui permettent de balayer un certain nombre de thèmes. Voilà. Un deuxième tour tout à l'heure. Je propose à Madame Emmery de commencer.

Isabelle Emmery : On a parlé de commerces de proximité. Et de l'autre côté de centres commerciaux. Et donc, c'est vrai, on a constaté tout un temps une problématique de disparitions des commerces de proximité. On a vu les artères commerciales de nos communes, de notre ville, disparaître. Et des rez commerciaux vides apparaître. J'ai quelques chiffres, comme ça cela permet de situer le problème. Dans le pentagone – on parle d'un peu moins de 20% des vacances commerciales. Ce sont des lieux commerciaux qui sont vides, des bâtiments qui sont faits pour accueillir du commerce et qui sont vides. Donc au total, c'est 3500 cellules commerciales qui sont vides. Donc c'est 14% des surfaces commerciales répertoriées donc par la (inaudible) qui chapote l'ensemble des services économiques et commerciaux. Alors, évidemment, je crois que quelqu'un l'a dit, il y a eu l'onde de choc du commerce électronique. Il y a aussi, historiquement, les centres commerciaux qui se construisent aux abords de la ville. Mais, et ça me permet peut-être d'embrayer sur cette réponse-là : « Quels commerces de proximité ? ». Il y a quand même des choses qui changent. Et donc, les mentalités commencent à changer. Il y a une mentalité plus urbaine qui apparaît. Il y a eu aussi, au niveau de l'alimentaire, pas mal de scandales qui font que les gens reviennent

vers des petits commerces. Et donc, quels commerces souhaite-t-on ? Et bien, je pense que le commerce doit être activement lié aux besoins et aux attentes des habitants de la ville. Par exemple, dans ma commune – j’habite à Anderlecht – il y avait très peu de commerces de proximité. Ou alors, assez monofonctionnels. Un type de commerce qui s’ouvrait, souvent alimentaire, lié à une petite restauration rapide. Je ne dis plus Kebab parce que quand je dis kebab ou kebabisation, je me fais engueuler. C’est vrai que ça a été utilisé par des politiques pas très glorieux. Et donc je remarque qu’il y a une réapparition de commerces de proximité vraiment liés aux attentes des gens. J’ai noté, en quelques mois : l’ouverture d’une pâtisserie vegan, un réparateur de vélo et un espace de co-working – avec petit café, salle de thé, etc.. Et donc je me dis : « Quels commerces de proximité veut-on ? ». C’est celui que les gens souhaitent. Et j’ai l’impression qu’il commence à y avoir vraiment un renouveau dans certains quartiers et certaines communes. Maintenant, il y a encore moyen d’améliorer cela. Et je vous parlais des commerces vides pour commencer mon intervention. Et, on a une petite idée au parlement et ça a été l’objet d’une proposition de (inaudible). Je crois que le MR ne l’a pas votée mais je crois que Groen! l’a votée, pour demander au gouvernement de créer une agence immobilière commerciale. Donc, une agence immobilière commerciale serait un service public qui mettrait en relation les propriétaires de commerces qui ne trouvent pas de locataires et des commerces de proximité qui démarrent et qui n’ont pas tellement de moyens, et qui auraient un loyer réduit par l’entremise de cette agence immobilière commerciale. On pourra un petit peu remettre du commerce en route et choisir ce qui correspond aux attentes des citoyens. Je n’ai pas répondu sur tout...

Présentateur : Non, c’est la règle du (inaudible). C’était pour voir si chacun pouvait faire sa réponse en environ trois minutes. À qui je cède la parole ?

Pascal Dujardin : Alors, le commerce. Je suis content des questions que vous posez. Ça justifie mon travail, tous les jours, sur le terrain. Quand je vais me battre auprès des commerçants qui disparaissent, que ça soit dans la ville de Bruxelles ou dans la région. D’abord, je voudrais couper quand même les ailes d’un canard, c’est vrai que le nombre de commerces de détail a diminué à Bruxelles et en Belgique. Et ça c’est depuis les années 70. Toutes les personnes étudiantes, ici, ne sont pas nées en 1970. Donc vous n’avez pas connu le commerce d’avant, mais c’est vrai qu’il n’y a plus autant de commerce que précédemment. Et ça, c’est une tendance vers la diminution qui se stabilise. Mais, en fait, ce que l’on remarque, c’est que le commerce d’aujourd’hui est en train de vivre une grande transformation parce qu’il n’est plus adapté aux besoins actuels, pour répondre déjà à la deuxième question de madame. Parce qu’en fait, le commerce vit avec ses clients. Si vous, vous ne voulez plus aller dans un commerce qui n’est pas éthique, durable, bio,... Est-ce que vous pensez que le commerce va pouvoir continuer ? Le commerçant a comme qualité de savoir exactement ce que vous voulez, sinon il n’est pas un bon commerçant. Normalement il est proche de ses clients. Les commerçants sont en train d’évoluer pour tester de nouveaux produits, pour aller vers du Bio, pour aller vers du durable ou vers de l’éthique. Mais ce temps d’adaptation, il est long. Et c’est pour ça qu’il y a beaucoup de commerces qui disparaissent. Un autre élément qui a été cité par Madame Emmerly aussi, dans l’étude de hub. Pourquoi à Bruxelles, et surtout à la ville de Bruxelles, il y a autant de vacance commerciale ? Ce n’est pas simplement dire « le commerce diminue ». C’est parce que les loyers sont trop chers. C’est aussi vrai pour nous qui voulons louer un appartement à Bruxelles. Mais c’est la même chose pour les commerces. C’est tellement cher de louer une surface commerciale à Bruxelles et c’est tellement peu rentable

aujourd'hui qu'il y a des commerces qui tombent en faillite. Et c'est là-dessus que nous, on se bat en disant qu'il faut absolument mettre des lois qui limitent le niveau des loyers des surfaces commerciales. Surtout que les surfaces commerciales, aujourd'hui, ont tendance à grandir. Il faut de plus en plus d'espace pour pouvoir mettre tous les produits dans son commerce. Donc, il faut plus d'espace à Bruxelles, ce qui est difficile à trouver puisque le bâti est vieux. Et en plus, il faut des espaces qui soient accessibles avec des loyers pas trop élevés. Par contre, à la ville de Bruxelles, on crée des associations de commerçants où viennent aussi le foncier. Les propriétaires viennent, parce qu'ils ont tendance à aimer que leurs locaux soient occupés. Et pas qu'ils restent pendant un an non-occupé. Donc on essaye de travailler, commerçants, propriétaires pour qu'il y ait adaptation de l'offre et de la demande.

C'est vrai aussi que le commerce électronique a un impact. Mais la question qu'on se pose aujourd'hui c'est finalement : « Les gens qui vont pas pouvoir s'adapter à la digitalisation, est-ce qu'il ne devrait pas simplement disparaître ? ». Cela ne sert à rien de garder des commerces qui n'ont pas de viabilité dans le futur. Donc on travaille avec les commerçants sur leur digitalisation. Ça ne veut pas dire que tout le monde doit passer à l'ère de l'électronique parce que je pense que vous êtes tous heureux d'aller chercher votre sandwich dans la sandwicherie, de pouvoir dire bonjour à la commerçante ou au commerçant qui tient cette sandwicherie. Et vous n'êtes certainement pas attirée, comme on le fait par exemple à Amsterdam, de mettre 1€, d'ouvrir une petite armoire et de prendre votre sandwich avant de retourner à votre cours. Donc ça c'est quelque chose que les gens ne veulent de toute manière pas. Alors la question avec les hyper-centres me rend super heureux. C'est dommage que je ne me présente pas en politique, parce que vous pourriez peut-être tous voter pour nous. Sachez que nous, on se bat contre les hyper-centres et contre le centre Néo. Pas contre le principe en lui-même. Parce que c'est bien que le commerce puisse avoir des endroits avec un surface adéquate. Mais simplement parce que l'offre Bruxelloise ne demande d'avoir un nouvel hyper-centre. Et donc, on trouve que cette offre supplémentaire va tuer le commerce actuel. Et donc, non, on est contre les hyper-centre. Et pour répondre à la question de tantôt « Quel commerce de proximité ? ». Et bien simplement le commerce de proximité par définition. C'est là où vous allez faire vos achats quotidiens. Et comme vous êtes des clients de plus en plus tournés vers l'éthique et le durable, des commerces de proximité durables. Ça c'est ce que nous voulons, en tout cas à l'UCM.

Bruno de Lille : Si une ville veut se défendre contre les grands centres commerciaux comme Néo, je pense qu'elle peut le faire. Pourquoi ? Parce que quand on regarde ces grands centres commerciaux. Qu'est-ce qu'ils font ? Ils font un peu ville en dehors de la ville. Ils vont faire un cinéma, ils vont faire des commerces mixtes avec HoRéCa et tout ça... Et donc ils vont créer une sorte de ville protégée. Si on veut combattre cela, c'est très facile. Comme commune, il faut faire la même chose, mais en réalité. Parce que vous êtes déjà une ville. Vous avez déjà les HoRéCa, vous avez déjà le cinéma, le théâtre et tout cela. Vous avez déjà quelque chose qui vit. Pourquoi est-ce que les gens vont dans l'autre ? Parce qu'ils trouvent que les rues sont trop sales, parce qu'il y a trop de voiture donc ce n'est pas très agréable d'être sur une terrasse quand il y a trois bandes de voiture à côté de toi. Et donc, ce qu'on voit dans le centre-ville de Bruxelles. Ce qu'ils font là avec le piétonnier. Là, on va voir, et on voit déjà que le commerce revient vers ces endroits. Parce que là, les gens veulent être. Ils vont se détendre. Évidemment, t'as deux sortes de commerce. Tu as les commerces où tu veux aller très vite et ressortir – un boucher par exemple, tu ne vas pas comparer toute la boucherie pour savoir

quelle viande tu vas acheter. Non, tu vas dans une boucherie et tu sors, parce que tu sais... Mais quand tu vas acheter un t-shirt, un pantalon, et bien la plupart des gens font ça non pas pour le vêtement en soit, mais surtout pour avoir un moment de détente avec leurs amis. Et donc ça doit être calme. On veut boire quelque chose aussi. Et donc, je pense qu'on voit déjà ça dans le centre-ville avec le piétonnier. Si tu fais ça, si tu rends l'environnement beaucoup plus agréable, tu attires des gens, tu attires des commerces et tu vois que ça recommence à vivre. Et je pense que c'est ça que toutes les communes doivent essayer de faire. Il ne faut pas un parking dans chaque rue, mais il faut avoir le centre de votre village, de votre commune ou votre ville qui est plus agréable. Et tu vas voir, ça va se concentrer là. Et je pense que c'est aussi une raison pour laquelle il y a beaucoup de choses vides. Dans ma rue par exemple, c'est à côté du piétonnier. Il y a quatre ou cinq lieux commerciaux et ils sont tous vides. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas très agréable d'être là. Les gens passent. Je pense que là, il faut faire de l'habitation. Et dans d'autres ruelles, il faut concentrer le commerce.

Présentateur : D'accord. Monsieur Weitsman, puis après je redonnerai la parole pour une salve de questions.

David Weitsman : Oui. Je suis député Bruxellois, mais je suis aussi le chef du groupe du MR à la région de Bruxelles. La question me concerne beaucoup puisque c'est le MR qui a géré le département commerce et économie ces 6 dernières années et en particulier tout le développement de l'offre commerciale autour du piétonnier. Ça a été un débat difficile, parce que vous savez qu'à côté de la constructions e ce piétonnier, qui a été difficile en terme de communication, on a eu beaucoup de phénomènes extérieurs : que ça soit la fermeture des tunnels, que ça soit les attentats qui ont complexifié. Il y avait un vrai besoin de grands changements dans le centre-ville de réaménagement, de ramener du beau dans le centre-ville. Ça s'accompagne de travaux qui ont un impact sur les petits commerces. Ça a été difficile pour les commerces. Et en plus, on a eu ces difficultés. Donc ça a été assez complexe. Je vais dire d'emblée que je déteste les centres commerciaux. Je n'y mets jamais un pied. D'ailleurs je suis allé pour la première fois, il faisait vraiment mauvais, chez Docks, il y a 15 jours. Je vais vous poser une question : « Est-ce que vous vous allez parfois chez Docks ? ».

La salle : Non.

David Weitsman : Est-ce que je pourrais faire un petit sondage, parce que ça m'intéresse ? Honnêtement, pour comprendre. Parce que bon, j'ai 37 ans, mais il n'y a probablement que 15 ou 20 ans de différence entre nous. Qui préfère aller chez Docks ou qui préfère aller Boulevard Haussmann ?

Présentateur : Qui préfère aller chez Docks ?

David Weitsman : Qui préfère aller Boulevard Haussmann faire ses courses ? Ou dans votre quartier... Je vais reposer la question : « Qui est déjà allé chez Docks ? » Ok. Qui est déjà allé chez Docks plus de 5 fois ? Ok. Bon, je ne suis pas un grand fan à titre personnel. Mais je ne suis pas payé pour avoir des considérations à titre personnel. Je veux juste rappeler qu'il faut pas opposer l'emploi. Parce que j'ai quand même l'impression que ces centres commerciaux répondent aussi à une demande – à laquelle, je dois l'avouer, je ne suis pas très porteur. Mais bon, je ne suis pas un fan de shopping. Par contre, je ne suis pas certain que si on faisait une

étude d'évaluation – c'est pour ça que vous avez répondu non tout à l'heure à Mademoiselle. Je ne suis pas certain qu'en terme de capacité d'engagement et de diversité, ces grands centres commerciaux n'aient pas une mission aussi intéressante que les commerces de proximité. Je ne suis pas certain. Par contre ce dont je suis certain, c'est qu'il y a une vraie concurrence qui s'exerce. Et ce dont je suis certain également, il faut avoir la modestie de le dire : on n'a pas beaucoup d'outil au niveau réglementaire, au niveau fiscal, au niveau des taxes, pour favoriser les plus petits commerces que les grandes enseignes. Par contre c'est vrai que dans ces grands centres commerciaux, il y a des effets de volume qui font que les commerces fonctionnent mieux. Ce qu'on doit faire, c'est ce qu'on a essayé de faire, notamment avec l'UCM ces 6 dernières années, c'est de donner des caractères particuliers au commerce de centre-ville de proximité. Des centres-villes. C'est la même réflexion qu'on peut avoir à Koekelberg, dans le centre. Ou à Molenbeek. Premièrement, faire une étude. Examiner quels sont les besoins du quartier en particulier. Deuxièmement, donner une orientation commerciale forte. Ce qui est en train de se développer entre la place De Brouckère et la bourse, c'est d'avoir une orientation plutôt « Made in Belgium ». Alors que jusqu'à peu, il y avait encore principalement de l'HoRéCa. C'est utiliser le levier public. Je ne sais pas si vous savez que dans le centre-ville de Bruxelles, il y a énormément de commerces vides qui appartiennent à la ville de Bruxelles. Notamment dans ta rue, Bruno, 2 de ces 4 commerces appartiennent à la régie de la ville de Bruxelles. Et donc il serait probablement utile que, tous ensemble, quel que soit les couleurs politiques, on utilise d'avantage ces leviers là pour mettre davantage de commerces de proximité. Il faut faire des baux commerciaux qui soient plus proche de ce qu'un petit libraire ou qu'un boulanger peut avoir. Ce qui est aussi important, c'est peut-être de donner des signes commerciaux forts. Par exemple, faire une rue qui essaye de promouvoir l'artisanat. Une rue qui ne fait que promouvoir le Bio ou le local. Et ça, ça va faire revenir des gens des centres commerciaux. Parce qu'effectivement, il y a une concurrence. Et parfois, on est un peu désarmés, nous les politiques, pour essayer de rétablir cette concurrence.

Présentateur : Merci. Moi je vais devoir frustrer pas mal de gens parce qu'il reste 10 minutes. J'aimerais bien quand même qu'il y ait encore quelques questions qui soient posées et que la parole soit vraiment très courte. Qui a encore une question à poser par rapport au commerce ?

Intervenant 10 : Bonjour, je viens de l'Athénée Royale de Koekelberg. Que pensez-vous de l'aménagement de la chaussée d'Ixelles et du Boulevard Anspach. Pensez-vous utile d'étendre les rues piétonnières au sein de la région Bruxelles-Capital.

Intervenant 11 : Peut-on imaginer un revenu universel par famille, à dépenser dans les commerces locaux uniquement ?

Intervenant 12 : Bonjour, je m'appelle Charles-Édouard. Pourquoi ne pas réduire les charges patronales des PME ?

Présentateur : Une toute dernière question, non ?

Intervenant 13 : Comment concilier une politique économique forte avec un respect de l'environnement ?

Présentateur : Voici quatre questions courtes, assez précises. Je suis désolé, je vais vous demander de vous limiter chacun à deux minutes trente. Et de choisir évidemment parmi les questions. Vous ne saurez pas nécessairement répondre à toutes. Je ne sais pas qui commence... Monsieur de Lille ?

Bruno de Lille : Concernant la dernière question par exemple. Je pense qu'il faut une discussion plus globale sur les charges sur le travail et qu'est-ce que le gouvernement fait avec ça ou pas. Et je pense que la plupart des partis politiques sont pour une diminution des taux sur le travail. Lié au PME, je pense que là, il faut plutôt réfléchir à un autre système. Ce que moi je vois, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui veulent créer leur propre travail. Qui veulent commencer leur propre petite entreprise ou commerce. Et ils sont souvent bien aidés par la région, parce qu'il y a beaucoup de formations. On vous aide à faire un business plan et des trucs comme ça. Mais une fois qu'ils se lancent, à ce moment, c'est presque fini avec l'aide. Et le gros problème est évidemment que tu commences avec une (inaudible). T'as immédiatement toutes les charges, mais tu n'as pas encore les revenus. Parce que les clients ne sont pas encore là, tu dois encore être connu... Tu es, au début, pas toujours rentable. Je pense qu'il faut arrêter une fois avec la politique et réfléchir. Est-ce qu'il n'est pas possible, au moment où quelqu'un commence avec son commerce, de dire « voilà, les charges qu'il faut payer vont augmenter dans le temps. ». On peut dire qu'au début, ils ne payent presque rien et après trois ans, tu dois être au niveau commun. Si après trois ans tu as toujours des difficultés, on peut peut-être dire que ce n'est pas le bon commerce que vous avez choisi. Mais si tout marche bien, tu es capable de payer tout cela aussi. Je pense qu'on doit être plus créatifs dans ce sens-là. Pour aider les gens à se lancer, à essayer quelque chose. Et je pense qu'il y a beaucoup plus de commerces qui peuvent survivre comme quand tu te lances dans un truc progressif que c'est le cas aujourd'hui.

Présentateur : Donc vous avez répondu à une question. J'espère que les autres intervenants vont répondre à d'autres questions. Allez-y.

Pascal Dujardin : Je vais essayer de répondre le plus brièvement possible. Vous avez posé la question « Que pensez-vous de l'aménagement de la Chaussée d'Ixelles ? » Bof. Est-ce qu'il faut plus de zones piétonnières ? Je sais déjà qu'on ne parle plus de zones piétonnières mais de zones apaisées. Et ça, c'est très important. Parce que faire des zones que pour le piéton, c'est oublier que près de 90% des autres personnes ne sont pas piétonnes. Il y a des cyclistes, des trottinettes, il y a de tout. Donc zones apaisées oui. Et je vais vous lancer un scoop, les commerçants ne sont pas contre les zones piétonnières ou les zones apaisées. Bien au contraire, ils participent souvent dans les projets. Là où ils sont contre, c'est quand on n'accompagne pas le chantier et que le commerce doit disparaître pendant le chantier. C'est un peu dommage. Parce que, n'oublions pas une chose, et je le répète chaque jour à tous les politiques : Le premier lieu de convivialité, ce n'est pas la place piétonne. C'est le commerce de proximité dans lequel vous allez chercher – je vais toujours reprendre mon exemple du sandwich, mais on peut changer. Vous allez acheter vos vêtements et autres. Ou le café pour rencontrer votre copain. C'est ça la zone conviviale. Sans commerces, vous pouvez faire une grande zone piétonne, il n'y a pas de commerce, il n'y a pas d'activités, les gens n'y vont pas. On peut en citer, il y a des villes qui n'ont pas mis les deux comme à Tournai où la zone

piétonne est devenue un désert. À Mons aussi. Maintenant on y travaille et ça n'est plus le cas.

Alors, deuxième question, dépenser local, il y aurait un subside ou une prime par famille. Je n'y crois pas trop. Je n'y crois pas trop pour avoir le subside. Par contre, moi je vous dirais plutôt... Je ne suis pas pour recevoir de l'argent de l'état ou recevoir des aides. Je pense que ce qui est important est que *vous* dépensiez local. Et c'est comme ça que le commerce local va se développer. Si vous faites le choix de dépenser local, les commerces locaux vont avoir plus de clients et les autres vont disparaître.

Troisième question : réduire les charges patronales. J'ai envie de vous dire oui. C'est pour ça que je suis payé chaque jour. C'est pour aller taper sur la tête des politiques pour dire qu'on paie trop de charges patronales. Ce n'est pas que les entrepreneurs ne veulent pas payer les charges patronales. Ils veulent payer des charges patronales qui soient justes et qui soient utilisées de la meilleure manière possible. Ça c'est très important. Donc diminuer la charge patronale, oui. Mais dire qu'elle doit disparaître : loin de là.

Quatrième question : Une politique forte vis-à-vis de l'environnement ? Je n'oserais pas dire le contraire. On n'a pas envie d'avoir 15.000 jeunes dans les rues. Moi j'y étais aussi avec mes enfants. Donc non, on veut tous une politique environnementale. Les commerçants, les entrepreneurs. Donc certainement que oui, il faut une politique environnementale mais tout va dépendre de votre manière d'acheter. Vous êtes les acteurs de l'avenir des commerces. C'est vous qui allez décider comment les commerces vont ou pas se développer, par vos achats et vos choix. Choisissez des produits qui sont les plus verts possibles, les plus bios, les plus durables. C'est surtout le mot durable qui est important. Et vous verrez que ce sont ces commerces-là qui vont rester en place. Les autres vont disparaître.

Présentateur : Merci. Monsieur Weitsman ?

David Weitsman : Je vais essayer de répondre à tous de façon brève. L'objectif du réaménagement du centre-ville, c'est cette taxe qu'on a émise en piétonnier ou en zone apaisée. C'est un signal fort et ça doit continuer évidemment. Pour autant qu'il y ait une augmentation de la fréquence des transports en commun vers le centre-ville, qui n'est déjà pas mal desservi. Alors on doit aussi avoir une réflexion sur jusqu'où on arrive en voiture dans le centre-ville. On avait essayé de faire construire des parkings à l'extérieur du pentagone. On arrive jusque dans le pentagone. On fait 200m et on arrive dans un commerce de destination. Dans un endroit où on va pour aller dans ce commerce-là. Je crois que ça doit continuer à se développer. Il y a d'ailleurs quelques rues qui devraient rapidement passer en piétonnier.

Les charges patronales, c'est évident. C'est ce que le gouvernement fédéral a fait. On parle beaucoup de cette fameuse taxe shift en expliquant que c'est plus d'argent des travailleurs, c'est vrai. Mais c'est aussi une diminution des frais pour les employeurs. En particulier - Monsieur, vous m'avez posé la question donc je vous réponds – en particulier pour les PME, puisqu'on a supprimé le coût du premier employé pour une petite société et qu'on a diminué progressivement jusqu'au 6<sup>ème</sup> emploi. Donc on doit continuer à le faire pour booster les jobs et créer d'avantage d'emploi. Donc oui, on devra probablement continuer.

Alors le respect de l'environnement, oui. Mais pas dans une façon où on dirait « Ah oui, l'environnement on va le respecter ». Moi je suis assez enthousiaste. Je pense que le respect de l'environnement, le fait qu'on soit leader sur le marché, le fait qu'on soit innovant dans le centre-ville va faire en sorte qu'il y ait tout un business de l'environnement qui va se développer. C'est très positif, il y a de nouveaux emplois. Je ne sais pas qui a cité tout à l'heure une boulangerie végane, ça fait partie des emplois de demain. C'est en train de se développer et c'est une bonne chose. Le bio ou le local, c'est ce qui booste un peu aussi les centres-villes. Alors je n'aime pas les centres commerciaux. Par contre je vais place Sainte-Catherine chez Färm, que je trouve sympa. C'est entre un magasin bio et une grande surface. Je suis convaincu que ça va voir le jour de plus en plus.

L'allocation universelle pour le local, c'est compliqué. Par contre, mon collègue l'a bien dit, on doit essayer d'avoir chacun individuellement une consommation plus locale, plus réfléchie. On doit peut-être, comme on a essayé de le faire à la ville de Bruxelles, des normes, des labels pour qu'on soit bien informé sur qui est un commerçant qui travaille avec des produits bios, locaux, etc. et on peut faire des choix en âme et conscience. Je vous donne une petite anecdote. Le gouvernement flamand et le gouvernement wallon vont, à partir du premier janvier 2019 et 2020, interdire la production à grande échelle d'œufs en batterie. Vous voyez ce truc absolument immonde où il y a des millions de poules qui n'ont même plus de plumes ? Ce qu'on pourrait faire, nous, et le gouvernement bruxellois aussi, je l'ai proposé, c'est que dans le cadre des autorités publiques, dans les écoles, dans les communes, on ne serve plus des œufs qui seraient produits à l'étranger dans des conditions qu'on accepte plus chez nous. Ça c'est un peu du patriotisme économique. Pourtant c'est un libéral qu'il le dit. Finalement on achèterait local. Local ça veut pas dire au coin de sa rue. Local ça peut être en Wallonie, à 25 km. Ou en Flandre un peu plus loin. Donc on doit tous promouvoir ça et je crois que c'est possible.

Présentateur : Merci, je laisse la parole à Madame Emmery.

Isabelle Emmery : Donc, les piétonniers et les zones apaisées pour les noyaux commerciaux, notamment, je pense que ça va de pair avec une redynamisation du commerce de proximité. Parce qu'à partir du moment où on habite en ville, qu'on est vraiment urbain, qu'on améliore sa mobilité en ayant des commerces de proximités en bas de chez soi. Donc tout est dans tout. Si on arrive à doper ce commerce de proximité, à changer les habitudes des gens, à prendre moins la voiture pour aller dans des centres commerciaux, à descendre plutôt au bas de son immeuble ou dans son quartier pour faire des courses,... Ça permet aussi d'enlever les voitures de la ville et d'améliorer cette mobilité et de créer plus d'espaces apaisés. Je crois qu'il n'y a pas de conflits entre les fonctions. On peut très bien avoir des zones commerciales dédiées aux habitants du coin qui soient sans voiture. Sachant aussi - et ça, ça a été dit - que le commerce de proximité est un lieu de convivialité. Ça permet aussi de remettre de la vie. Et pourquoi pas de la sécurité ? Parce que quand il y a de la vie, quand il y a le commerce, quand il y a cette liberté, on se sent plus en sécurité dans son quartier. Donc il y a vraiment une convergence d'intérêts : mobilité, commerce de proximité, sécurité. Donc je suis plutôt positive par rapport à l'aménagement de zones apaisées.

Alors, revenus universels par famille... Moi je crois plutôt aux changements de mentalités (inaudible) on a envie de consommer local. On a envie de marcher pour aller chercher son

pain, plutôt que de prendre sa voiture pour aller le chercher ailleurs. Donc, là aussi, plutôt qu'un revenu dédié, je pense plutôt à un changement d'habitudes.

Diminuer les charges patronales ? Oui, fort bien. Encore faut-il que ces charges, qui (inaudible) puissent être retrouvées ailleurs. Donc ça, c'est vraiment une vision politique des choses. On diminue la charge sur le travail, fort bien. On augmente celle sur le capital. Pourquoi pas un impôt sur la fortune ? C'est à la mode avec les gilets jaunes, mais c'est clair que l'argent que vous n'arrivez pas à obtenir d'un côté, il faut aller le chercher de l'autre. Alors effectivement, la taxation du capital, l'impôt sur la fortune, la taxation des revenus immobiliers. Pourquoi les loyers ne sont pas taxés ? Pourquoi les charges patronales et pas la taxation des revenus locatifs ? Parce que les besoins, comme on l'a dit, ils sont là. (inaudible). Donc voilà pour ma position politique, économique et environnementale. Et là, je crois que le public a un rôle très très fort à jouer. C'est un stimulateur. Je pense que les marchés publics, tous les achats publics doivent prendre en compte l'environnement, l'éthique. Parce qu'il y a l'éthique aussi. La manière dont les gens travaillent, leurs conditions de travail, la manière dont ils sont payés, c'est important aussi. La valeur d'exemple de ce qu'achète les services publics, c'est très important aussi.

(applaudissements)

Présentateur : Alors, attendez encore deux minutes. Effectivement, je crois qu'on peut remercier les quatre personnes qui ont pris le temps de se déplacer jusqu'ici et de vous répondre aux questions. On a vu que sur certains points il y avait certains désaccords. Là par exemple, si on avait ouvert le dernier débat sur « taxer le capital » (inaudible). Les politiques, ce sont des gens qui débattent, qui essaient de trouver des rapports entre eux, qui doivent constituer des majorités. Mais vous avez vu quand même, un des dénominateurs communs est de se soucier de l'intérêt général. C'est-à-dire essayer de construire des solutions qui ne soient pas uniquement l'addition de toutes les actions de tous les individus. Comment construire ? Comment avoir emprise sur notre histoire ? Je crois que la politique c'est aussi comment essayer d'avoir une emprise sur notre histoire commune. Et ne pas laisser simplement notre histoire se faire par l'addition des décisions de tout un chacun, et notamment, des plus puissants d'entre vous. Vous avez passé beaucoup de temps à écouter. Même si certains d'entre vous ont déjà posé des questions. Même si vous avez eu l'occasion de présenter vos analyses et vos opinions. Mais, vous le savez, il y a une dernière phase du projet c'est de vous donner la parole et faire en sorte que ce que vous allez dire – soit votre opinion, soit votre analyse – puisse être diffusée publiquement. Dernière phase, d'ici les élections régionales, vous avez l'occasion de travailler en groupe ou en classe pour exprimer votre opinion ou votre analyse sous différentes formes. Une vidéo, une participation à une émission radio, un poster, une affiche, un texte (inaudible). La balle est dans votre camp, mais il est important que la prise de parole que vous allez faire soit documentée. Vous avez eu pas mal d'information. Comment exprimer votre opinion ? Et bien faites en sorte que votre opinion soit fondée sur des choses solides et pas simplement un seul slogan. Voilà, merci à tout le monde.